

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 29/01/2025 - 2027 - 2023 B 05451 - 898 451 240 - AB ETANCHEITE

①

BILAN SIMPLIFIÉ

Edition du 13/11/24 à 14:32:34

N° 2033-A 2008

764/123311
25 JANV 2025
2027

Désignation de l'entreprise AB ETANCHEITE					Néant ☐		
Adresse de l'entreprise 26 AVE GASTON MONMOUSSEAU 93240 STAINS							
Numéro SIRET* 8 9 8 4 5 1 2 4 0 0 0 0 2 9							
Durée de l'exercice en nombre de mois* 10					Durée de l'exercice précédent*		
					Exercice N clos le 31122021		
					Exercice N-1 clos le		
ACTIF							
					Brut 1		
					Amortissements-Provisions 2		
					Net 3		
					Net 4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilitisations corporelles *		028		030		
	Immobilitisations financières * (1)		040		042		
	Total I (5)		044		048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070		
		Autres* (3)	072	329	074	329	
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	43	086	43	
	Charges constatées d'avance*		092		094		
Total II		096	372	098	372		
Total général (I + II)			110	372	112	372	
PASSIF					Exercice N NET 1		
					Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		2 000		
	Écarts de réévaluation		124				
	Réserve légale		126				
	Réserves réglementées*		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)		132				
	Report à nouveau		134				
	Résultat de l'exercice		136	(2 078)			
	Provisions réglementées		140				
Total I			142	(78)			
Provisions pour risques et charges			Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)		172	450			
	Produits constatés d'avance		174				
	Total III		176	450			
Total général (I + II + III)			180	372			
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B (2008)

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		AB ETANCHE I TE		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant ☐	
A — RÉSULTAT COMPTABLE						31122021					
						1		2			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209		210					
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214					
					217	218					
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222					
	Production immobilisée*					224					
	Subventions d'exploitation reçues					226					
Autres produits					230						
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234					
	Variation de stock (marchandises)*					236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240					
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail - mobilier..... -/- immobilier : ..)				242	2 078				
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle*)	243				244					
	Rémunérations du personnel*					250					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252					
	Dotations aux amortissements*					254					
	Dotations aux provisions					256					
	Autres charges	{	Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259			262				
		{	Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260							
Total des charges d'exploitation (II)						264	2 078				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(2 078)				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)		280					
	Produits exceptionnels			(IV)		290					
	Charges financières			(V)		294					
	Charges exceptionnelles			(VI)		300					
	Impôts sur les bénéfices*			(VII)		306					
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) -- Charges (II+V+VI+VII)						310	(2 078)				
B — RÉSULTAT FISCAL						Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312		314	2 078
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316					
	Amortissements excédentaires (art .39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318					
	Provisions non déductibles*					322					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-not)					324					
Déductions	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248						
	Entreprise nouvelle (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies)	987		Zone franche Corse (44. décies)	988		342	
	reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Pôle de compétitivité (44. undécies)	990			
	Divers*, (dont : Investissements outre-mer)	344		créance due au report en arrière du déficit*	346					350	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col.1	Déficit col. 2	352		354	2 078
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356					
	Déficits antérieurs reportables : *		 dont imputés sur le résultat :						360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col.1	Déficit col. 2	370		372	2 078
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381		Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant*	380		n° du centre de gestion agréé :	388			
Montant de la T.V.A collectée		374		Effectif moyen du personnel* :	376		dont apprentis : .. handicapés : ..				
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :		378	329	Montant des prélèvements personnels de marchandises* :	399						

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

N° 2033-C 2008

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490		492		494		496					

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572		574		576			

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(15 % et 0 % (1) pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
						Court terme *	Long terme				
							15% ou 16%	0%			
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL		578	580	582	584	586	587	589			
Régularisations *						590	594	595			
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (C'GI art 39 terdecies).							591				
TOTAL						596	597	599			

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AB ETANCHEITE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	2 078
Total des déficits restant à reporter	870	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

5

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

N° 2033-E 2008

Désignation de l'entreprise : <u>AB ETANCHEITE</u>		Néant ☐ **
Exercice ouvert le : <u>17032021</u> et clos le : <u>31122021</u> Durée en nombre de mois : <u>10</u>		
I	PRODUCTION DE L'ENTREPRISE	
	Ventes de marchandises	961
	Production vendue - Biens	991
	Production vendue - Services	992
	Production stockée	964
	Production immobilisée	965
	Subventions d'exploitation perçues	966
	Autres produits	967
	Transferts de charges de personnels et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	993
	TOTAL A	994
II	CONSOMMATIONS DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS (1)	
	Achats de marchandises (droits de douanes compris)	969
	Variation de stock (marchandises)*	970
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douanes compris)	971
	Variation de stock (matières premières, approvisionnements)	972
	Autres achats et charges externes à l'exception des loyers	973
	Fraction des loyers à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujéti à la taxe professionnelle.	974
	Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	985
	Autres charges	975
	Taxes sur le chiffre d'affaires autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs, etc) taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers	976
	Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujéti à la taxe professionnelle*	977
	TOTAL B	978
III	VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	
	TOTAL A - TOTAL B	979
	(2 078)	
* voir notice au verso		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre). ** Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 969 à 974, 975 et 976 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 965 et portées en ligne 985.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.L.)

N° de dépôt

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F 2008

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant
directement au moins 10% du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122021

N° SIRET 8 9 8 4 5 1 2 4 0 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AB ETANCHEITE

ADRESSE (voie) 26 AVE. GASTON MONMOUSSEAU

CODE POSTAL 93240

VILLE STAINS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Edition du 13/11/24 à 14:32:34

N° 2065
(2008)

Exercice ouvert le 17032021 et clos le 31122021

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe (cocher la case) ☐

Régime simplifié d'imposition ☒ ou réel normal ☐
(cocher la case correspondante)

Timbre à date du service

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente de l'adresse du principal établissement :

A IDENTIFICATION

AB ETANCHEITE

26 AVE GASTON MONMOUSSEAU

Identification du destinataire

93240 STAINS France

Insp., IFU	N° dossier	89845124000029
		N° Siret

Préciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas de changement :
le téléphone :

B ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

ETANCHEITE

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. page 4)

1 Résultat fiscal ①	Bénéfice imposable au taux de 33 1/3 %	Bénéfice imposable au taux de 15 %
		DÉFICIT (report de la ligne XO du 2058 A ou 372 du 2033 B) 2 078

2 Plus-values à long terme imposables au taux de 15 % ②	2 bis Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% (ligne 17 ou 591 du tableau n°2059-A ou 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15 % du cadre ② bis)	
2 ter Plus-values imposables au taux de 16,5 % ② ter	2 quater Plus-values imposables au taux de 0 % (ou 8 % pour les exercices ouverts avant le 1er janvier 2007) (art.219a quinquies du CGI) ② quater	2 quinquies Plus-values exonérées (article 238 quinquies du CGI) ② quinquies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2 à C-2 quater

entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐	créées en Corse, art. 208 sexies ☐	sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208 C du CGI) ☐
entreprises nouvelles art. 44 septies ☐	créées en Corse, art. 208 quater A ☐	zones franches urbaines art. 44octies ou 44octies A ☐
jeunes entreprises innovantes (art.41 sexies B) ☐	bénéfice ou déficit exonéré ③ (indiquer + ou - selon le cas)	plus-values à long terme imposables aux taux de 15 % ou 8 %
pôle de compétitivité (art.44 undecies) ☐		

D IMPUTATIONS (cf. page 4)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066	

3. Crédits d'impôt et imputations	4 prélèvement exceptionnel	5 bis Crédit d'impôt pour investissement en Corse
en faveur de la recherche ☐		
en faveur de la formation des dirigeants d'entreprise ☐		
crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage ☐	5 ter réduction d'impôt en faveur du mécénat ☐	5 autres imputations ☐
crédit d'impôt famille ☐		

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. page 4)

recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

Facilitez-vous l'impôt et faites vos démarches sur internet avec le site www.impots.gouv.fr

Nom, adresse, téléphone, télécopie :

- du comptable et/ou du conseil ☐ *

n° d'agrément du CGA

Visa et cachet des membres de l'Ordre des experts-comptables**

* Préciser dans le cadre s'il s'agit ou non d'un personnel salarié de l'entreprise (S : salarié, I : indépendant).

** Lorsque l'adhésion d'un centre de gestion a opté pour la procédure TDFC (adhésion globale), la partie relative au visa de l'expert-comptable devra comporter les informations suivantes : noms de l'expert-comptable et du cabinet d'expertise-comptable, n° SIRET du cabinet.

À _____, le 13112024

Signature et qualité du déclarant

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.

AB ETANCHEITE
Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)
au capital de 2000 €
Siege social 26 avenue GASTON MONMOUSSEAU 93240 STAINS
Siren 898 451 240 00029

Rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le **31 décembre 2021** à l'assemblée générale ordinaire du **10 novembre 2024**

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, en exécution des prescriptions légales, pour vous rendre compte de l'activité de notre Société et des résultats de notre gestion durant l'exercice social clos le **31 décembre 2021** et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels de l'exercice.

Le Bilan, le Compte de Résultat et l'annexe, ainsi que les autres dispositions dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Les comptes que nous vous présentons sont établis en conformité des articles 8 à 17 du code de commerce qui expriment les nouvelles obligations comptables des commerçants, personnes physiques ou morales (loi du 30 avril 1983 et décret du 29 novembre 1983).

RAPPORT SUR L'ACTIVITE SOCIAL 2021

Nous vous rappelons que cet exercice est notre **premier** exercice, il se traduit par les résultats suivants

PRODUITS D'EXPLOITATION	0
CHARGES D'EXPLOITATION	2 078
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 078
PRODUITS FINANCIERES	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0
CHARGES FINANCIERES	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0
IMPOTS SUR LES BENEFICES	0
RESULTAT DE L'EXERCICE	< 2 078 >

QUANT AU CHIFFRE D'AFFAIRES 0

A. M

Quant à la situation financière :

LE FOND DE ROULEMENT	negatif	< 78 >
BFR		< 35 >
TRESORERIE		43

Actif circulant net	372
Dettes	450

PERSPECTIVES 2022

Le marché s'est ralenti mais laisse envisager un bénéfice pour l'exercice à venir.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est à signaler sur l'exercice.

AFFECTATION DU RESULTAT

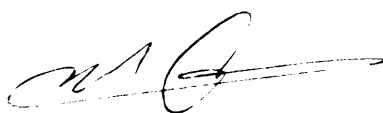
Ainsi que vous avez pu le constater, les comptes qui sont soumis à votre approbation font apparaître un **déficit** de **2.078**, après déduction de toutes charges, tous impôts, provisions et amortissements.

Nous vous proposons d'affecter l'intégralité de cette somme au compte de report à nouveau qui sera **débiteur** de: **2.078**

Nous souhaitons vivnt que les résolutions qui vous sont proposées reçoivent votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre Gérance pour l'exercice écoulé.

Nous vous remercions de votre confiance.

la présidence



AB ETANCHEITE
Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)
au capital de 2000 €
Siege social 26 avenue GASTON MONMOUSSEAU 93240 STAINS
Siren 898 451 240 00029

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du **10/11/2024**

L'an deux mille vingt et **quatre**, le **10 novembre** à 10 H au Siège Social.

Les associés de la société sus-dénommée se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sur convocation orale de la gérance, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le **31/12/ 2021**
- affectation du résultat
- quitus à la gérance et prolongation de son mandat

Sont présents ou représentés :

Monsieur **MERIMI ABDELMALEK** 100 actions
détient 100 % des actions sociales numérotées de 001 à 100.

Total du nombre de actions sociales composant le capital social 100 actions.

Monsieur **MERIMI ABDELMALEK** préside la séance en qualité de président.

Puis, il dépose sur le bureau de l'assemblée les documents nécessaires aux délibérations, étant observé que ceux-ci ont été tenus à la disposition des associés, au siège social; pendant le délai requis par les dispositions légales, réglementaires et statutaires, ce dont il lui est donné acte, notamment :

- Les comptes annuels dressés au **31 décembre 2021**
- Le rapport de gestion de la gérance ;
- Le texte des résolutions proposées ;

Il donne lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion en invitant les associés à examiner une nouvelle fois les comptes annuels.

Un échange de vues intervient, au cours duquel de Président fournit tous renseignements et explications complémentaires.

Puis personne ne demandant plus la parole, il met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

A. M.

Première résolution

Après avoir entendu le rapport de gestion de la gérance, examiné les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2021** et en avoir délibéré, la collectivité des associés approuve lesdits comptes tels qu'ils lui ont été présentés, savoir :

Total des produits d'exploitation	0
Total des charges d'exploitation	2 078
Résultat d'exploitation	< 2 078 >

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Après avoir délibéré, et sur proposition de la gérance, la collectivité des associés décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le **31 décembre 2021**, soit un **déficit** de **2.078**, après déduction de toutes charges, impôts, provisions, amortissements comme suit :

Report à nouveau 2.078

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

Comme conséquence des résolutions qui précèdent, la collectivité des associés donne quitus de sa gestion à Monsieur **MERIMI ABDELMALEK** gérant, au titre de l'exercice sur les comptes duquel ils viennent de se prononcer et le maintienne dans sa fonction de gérant.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au gérant, en tant que besoin, à l'effet d'effectuer ou de faire effectuer tous dépôts et formalités qu'il appartiendra.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE DE SEANCE

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président lève la séance.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal ; signé de tous les associés présents après lecture, pour servir et valoir ce que de droit.

